

Réf: Dossier 373244

Avis de constitution

SOCIETE « MANKOURA CONSTRUCTION ET SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NON LOIN DU MARCHÉ COCOVICO SECTION CV LOT 52,
Lot 52, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2024 , et enregistrés le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANKOURA CONSTRUCTION ET
SERVICES »

Objet : CONSTRUCTIONS BTP

ELECTRICITE,

PLOMBERIE

PEINTURE ET DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU MARCHE COCOVICO SECTION CV LOT 52, Lot 52, Ilot 00

Dirigeant(s) M DEYA BABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00215 du 09/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01429/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

Pour Avis

Le CEPICI

